

APPEL À CANDIDATURE INSTALLATION MARAÎCHÈRE BIOLOGIQUE SUR LA FERME COMMUNALE DE PIBRAC

Ville de Pibrac



CONTEXTE

Pibrac est une ville de la 2^{ème} couronne de Toulouse, de grande superficie disposant de 50% de terres arables. La commune est propriétaire d'une parcelle de 20 hectares de terres agricoles dont 4,185 hectares sont dédiés au projet de ferme d'impulsion communale sur lesquels elle souhaite permettre l'installation d'une activité de production nourricière, principalement maraîchère, à destination de la commune dont notamment la restauration scolaire.

Dans ce cadre, elle met en œuvre des actions en faveur d'un accès pour tous à une alimentation locale et de qualité. Elle participe activement à la déclinaison du Projet Agricole et Alimentaire Métropolitain (PAAM) sur son territoire afin de **soutenir des modèles de production et de consommation respectueux de notre environnement.**

Ce projet se fait en partenariat avec le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, Toulouse Métropole, et la DRAAF en soutiens financiers et plusieurs acteurs du monde agricole dont le collectif Nourrir La Ville et la Chambre d'Agriculture.

Cet appel à candidature a pour objectif d'identifier les futurs agriculteurs et agricultrices qui s'installeront durablement sur la ferme communale de Pibrac.



SITE

Le secteur retenu par la commune de Pibrac pour son projet de ferme d'impulsion communale est composé de 7 parcelles cadastrales représentant une surface de 4.185 ha, situées au centre de la commune, au nord du Bourg.

L'intégralité de ces parcelles sont propriétés de la municipalité et classées en zone Agricole dans le PLU.

Ce secteur projet n'était pas doté de bâtiment agricole, la commune a porté l'investissement pour y créer un bâtiment agricole de 500m².

CET APPEL À CANDIDATURE DOIT PERMETTRE D'IDENTIFIER LES FUTURS AGRICULTEURS ET AGRICULTRICES QUI S'INSTALLERONT DURABLEMENT SUR LA FERME POUR :

- prioritairement : Exploiter la ferme maraîchère de Pibrac afin de contribuer à la production alimentaire du territoire et à l'approvisionnement local (distribution en circuit-court),
- approvisionner la restauration collective, en complément de leurs circuits de commercialisation,
- accueillir des activités pédagogiques de sensibilisation à l'alimentation durable auprès des scolaires, dans la mesure de leurs possibilités au regard des contraintes de l'activité de production.



Localisation des parcelles cadastrales du projet agricole sur la commune

ACCOMPAGNEMENT À L'INSTALLATION

La commune a souhaité que les futurs exploitants soient accompagnés dans leur installation.

Cet appel à projet est ouvert aux agriculteurs et agricultrices ayant déjà une entité juridique créée ainsi qu'aux porteurs de projet en reconversion professionnelle n'ayant pas encore créé leur entité juridique.
À l'issue d'un commodat de 5 ans un bail rural environnemental sera contractualisé.

PROFILS SOUHAITÉS

- Être porteur d'un projet individuel ou collectif dont l'activité principale est le maraîchage biologique.
- Avoir plusieurs expériences significatives en maraîchage.
- Présenter un prévisionnel d'activité économique réaliste et progressif.
- Adhérer au projet communal et créer des synergies avec la commune, dont les riverains.

CALENDRIER DE CANDIDATURES

La date de fin des candidatures est fixée au dimanche 19 octobre 2025 à minuit..

Les modalités de l'Appel à Candidature et le Dossier de Candidature sont téléchargeables sur www.ville-pibrac.fr
Le dossier de candidature devra être transmis par voie électronique uniquement à mairie@mairie-pibrac.fr.

Des visites du site sont possibles les mardi après-midi durant le mois de juillet en prenant contact auprès de la mairie.
Deux visites de site sont programmées sur inscription, si vous ne pouvez-vous déplacer les mardis après-midi de juillet et août : 15 juillet 2025 de 10h à 13h et 18 septembre 2025 de 10h à 13h.